

## Subsides

... et du Conseil canadien des producteurs de poulets. La rumeur veut aussi que M. Landry soit le président du futur Office de commercialisation des poulets qui doit éventuellement être créé par Ottawa.

S'il n'y a pas là conflit d'intérêts, monsieur le président, je me demande où il y en a. Et je me demande encore ce qu'on fait de la loi anti-cartel. Et plus tard, encore dans le mois de mars, on pouvait constater la procession qui s'est faite lors de l'entrée d'un autre acheteur et d'autres producteurs intéressés. On y lit en date du 11 mars 1975 ce qui suit:

Des producteurs de poulets se «révoltent». Ils assiègent un importateur de volaille des États-Unis. Ils s'insurgent principalement contre la société Maxi Poultry qui importe des millions de livres de volaille chaque année alors que les producteurs d'ici ne peuvent produire qu'à moins de 70 p. 100 de leur capacité, ...

Plus loin, on lit encore:

Le cas de Maxi Poultry démontre jusqu'à quel point les producteurs de volaille du Québec sont à la merci des compagnies qui font des profits sur leur dos sans pour autant en faire profiter les consommateurs, ...

Alors que les producteurs du Québec doivent se fixer des quotas, afin d'éviter de se retrouver avec des surplus invendables, la société Maxi Poultry a importé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, quelque 1,243,435 livres de volaille.

Le président de cette même compagnie déclare:

J'importe de la volaille américaine pour remplir un vide.

Peut-on s'imaginer! «... pour remplir un vide.»! Il a l'audace de dire plus loin, et je cite:

C'est parce que les producteurs de volailles du Québec ne sont pas intéressés à produire en fonction du marché et qu'ils ne respectent pas les quotas qu'ils se sont eux-mêmes fixés qu'ils encourent actuellement des difficultés.

Telle est du moins l'opinion émise par M. Joe Freeman, ...

Avec les Freeman rendus là-dedans, monsieur le président, il n'est pas étonnant qu'il y ait complication!

... le gérant général de la société Maxi Poultry de Ville des Laurentides, ...

Plus loin, il dit: Moi, j'importe seulement 3 millions de volailles par année. Un autre dit qu'il en importe 2 millions, lui, il en importe 3 millions, à part de ce qu'il camoufle. A mon avis, monsieur le président, les producteurs de volailles ont raison. Et je vous demande ce qu'il faut penser d'un cartel au niveau de la production, qui contrôle aussi le marché de la viande et du poulet, au niveau de la production et de la vente. Et c'est avec cela que les petits producteurs indépendants sont aux prises actuellement. Et c'est également le cas de celui dont je parlais tout à l'heure. Est-ce que les producteurs ne se font pas rouler magistralement? C'est ce qui existe actuellement. C'est ce que le gouvernement actuel tolère, pour ne pas dire favorise.

Comme le temps s'écoule rapidement, je vais prendre quelques minutes pour blâmer le gouvernement et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) en particulier, au sujet du lait industriel. La semaine dernière, je recevais quelque 60 producteurs de lait industriel de ma circonscription de Roberval. Depuis, plusieurs questions ont été posées à la Chambre afin de connaître les intentions du ministre sur sa politique laitière avant le 1<sup>er</sup> avril 1976, afin que les producteurs sachent à quoi s'en tenir. Les réponses ont toujours été évasives de sorte que les producteurs laitiers se demandent toujours ce qui les attend. Justement, le 9 février, je posais la question suivante:

Étant donné que les producteurs de lait industriel du Québec ainsi que les responsables des usines de transformation s'inquiètent sérieusement de la politique laitière du gouvernement, qui est de nature à entraîner une diminution des revenus des producteurs, puis-je demander au ministre, par l'entremise de son secrétaire parlementaire, s'il

[M. Gauthier (Roberval).]

recommandera un ajustement de la politique laitière de manière à favoriser l'augmentation des revenus des producteurs de lait?

La réponse fut la suivante:

... le ministre, qui est absent pour la semaine, et qui doit prendre la parole devant des représentants de plusieurs organisations agricoles de l'Ouest canadien, étudie cette question depuis déjà plusieurs semaines, et il doit faire rapport à la Chambre d'ici un mois au sujet d'une nouvelle politique laitière.

Je n'ai pas eu d'autre réponse que celle-là. Je voulais alors savoir s'il était possible pour le ministre de nous donner une idée de sa politique avant le 15 mars. Je n'ai pas encore eu de réponse.

Le 17 février, mon collègue posait une autre question à ce sujet, et je cite:

Étant donné que les producteurs de lait industriel subissent depuis quelques mois une diminution de leurs revenus, ce qui a pour effet de déséquilibrer le budget de nombreuses fermes laitières, le ministre de l'Agriculture serait-il disposé à faire connaître la politique laitière du gouvernement vers le 15 mars, afin de donner au syndicat des producteurs les délais nécessaires pour faire connaître leur opinion au sujet de cette politique ...

Le ministre répondit:

Nous annoncerons aussitôt que possible la politique que nous adopterons ... Les producteurs laitiers du Canada savent ce qu'ils ont à faire.

Mon collègue de Bellechasse (M. Lambert) posait une question supplémentaire, et je cite:

Étant donné que le ministre vient de dire à la Chambre qu'il a rencontré hier les représentants des producteurs laitiers et étant donné les instances faites à des députés par des représentants des producteurs de lait industriel et qu'il serait dans l'intérêt du Canada, des producteurs de lait industriel que cette politique soit connue le plus tôt possible, et de l'industrie laitière en général, puis-je demander au ministre de faire un effort pour que cette politique soit connue avant le dernier jour du mois de mars?

Et je cite la réponse:

... ce qui est à l'origine de la principale difficulté des producteurs de lait industriel, ce sont les surplus mondiaux et le surplus de production au Canada. Nous n'avons pas diminué les subventions, comme certains le disent. Nous versons encore le même montant d'argent pour la quantité admise ...

Et ici j'insiste, car lorsqu'on fait une déclaration, il faut peser ses mots:

... la quantité admise de produits laitiers, y compris le lait industriel. Je le répète, nous annoncerons le programme plus tôt, si nous le pouvons.

Et je crois bien qu'il prend les agriculteurs pour des imbéciles. Il vient dire «nous n'avons pas baissé le prix». C'est bien entendu. Il n'ont pas diminué le prix, mais diminué le volume admissible. C'est le prix. Il affirme, devant toute la Chambre, et très sérieusement, qu'il n'a pas diminué le prix, mais nous savons qu'il diminue le volume admissible. C'est du pareil au même! C'est pour cette raison que je dis que lorsqu'il dit qu'il va octroyer \$2.66 les 100 livres, mais seulement sur 60 p. 100 des quotas, alors que l'aide au transport sera perçue à 100 p. 100, c'est là jouer un jeu un peu hypocrite. Si au moins on disait la vérité aux agriculteurs: C'est vrai on a effectué une diminution.

Voilà la cause de l'affrontement que j'ai eu lors de ma dernière réunion avec un groupe d'agriculteurs qui sont venus me voir. Les gens me disaient: Il nous prend pour des imbéciles! Je vois cependant qu'il faut mettre cartes sur table et expliquer la réponse.

Lors de la rencontre, on m'a présenté un mémoire contenant une étude de la politique laitière au cours de 1975, avec ce qu'ils recevront pour 1976. On sait ce qui s'est passé en 1975. Dans le chapitre intitulé: La détérioration du revenu net escompté, on dit que d'avril à novembre 1975 les producteurs n'ont pas reçu les \$11.02 annoncés. En fait, à cause de la hausse du prix à l'exportation, c'est là qu'ils